



MONTAMISÉ

63^{ÈME} GRAND PRIX CYCLISTE

4^{ÈME} MANCHE DE LA COUPE DE FRANCE DN3

21 MAI 2017

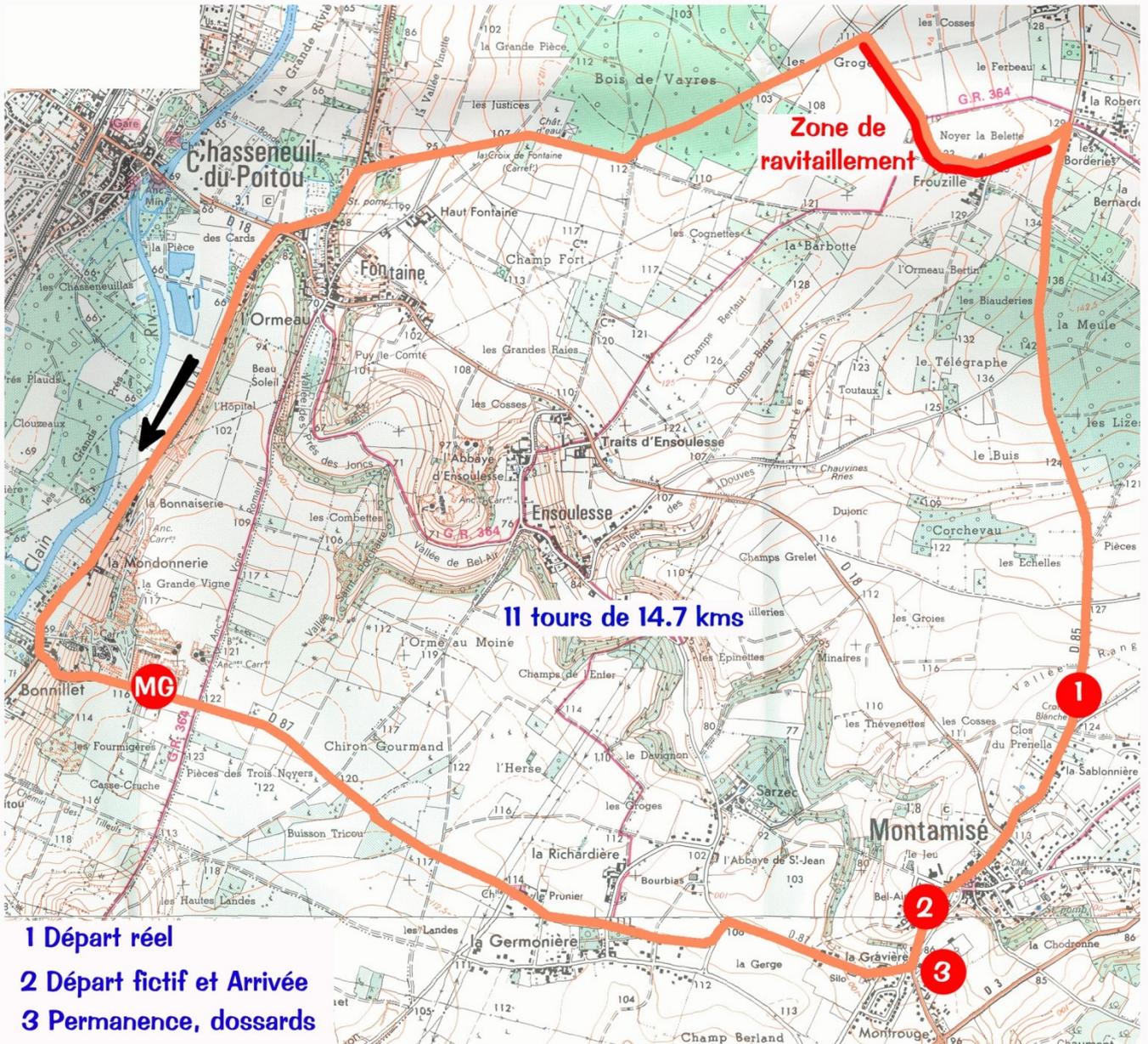


63^{ème} Grand Prix Cycliste de MONTAMISE

Dimanche 21 mai 2017

Manche de la Coupe de France DN3

Epreuve sélectionnée pour le challenge ACCDN ROCC Tour





Grand Prix Cycliste de MONTAMISE

21 mai 2017



Horaires de passage

	Kilométrage	passage à 40 km/h	passage à 43 km/h
Départ fictif	0.0	13 h	13 h
Départ réel	0.0	13 h 05	13 h 05
La Roberderie	2.7	13 h 09	13 h 09
Carr Chasseneuil	6.9	13h 15	13h 15
Côte de Bonnillet	9.6	13 h 19	13 h 18
1 ^{er} passage ligne arrivée	13.7	13 h 26	13 h 24
La Roberderie	17.4	13 h 31	13 h 29
Carr Chasseneuil	21.6	13 h 37	13 h 35
Côte de Bonnillet	24.3	13 h 42	13 h 39
2 ^{ème} passage ligne arrivée	28.4	13 h 48	13 h 45
La Roberderie	32.1	13 h 53	13 h 50
Carr Chasseneuil	36.3	13 h 59	13 h 56
Côte de Bonnillet	39.0	14 h 03	13 h 59
3 ^{ème} passage ligne arrivée	43.1	14 h 10	14 h 05
La Roberderie	46.8	14 h 15	14 h 10
Carr Chasseneuil	51.0	14 h 21	14 h 16
Côte de Bonnillet	53.7	14 h 26	14 h 20
4 ^{ème} passage ligne arrivée	57.8	14 h 32	14 h 26
La Roberderie	61.5	14 h 37	14 h 31
Carr Chasseneuil	65.7	14 h 44	14 h 37
Côte de Bonnillet	68.4	14 h 48	14 h 40
5 ^{ème} passage ligne arrivée	72.5	14 h 54	14 h 46
La Roberderie	76.2	14 h 59	14 h 51
Carr Chasseneuil	80.4	15 h 06	14 h 57
Côte de Bonnillet	83.1	15 h 10	15 h 01
6 ^{ème} passage ligne arrivée	87.2	15 h 16	15 h 07
La Roberderie	90.9	15 h 24	15 h 12
Carr Chasseneuil	95.1	15 h 28	15 h 18
Côte de Bonnillet	97.8	15 h 32	15 h 21
7 ^{ème} passage ligne arrivée	101.9	15 h 38	15 h 27
La Roberderie	105.6	15 h 43	15 h 32
Carr Chasseneuil	109.8	15 h 50	15 h 38
Côte de Bonnillet	112.5	15 h 54	15 h 42
8 ^{ème} passage ligne arrivée	116.6	16 h 00	15 h 48
La Roberderie	120.3	16 h 05	15 h 53
Carr Chasseneuil	124.5	16 h 12	15 h 59
Côte de Bonnillet	127.2	16 h 16	16 h 02
9 ^{ème} passage ligne arrivée	131.3	16 h 22	16 h 08
La Roberderie	135.0	16 h 27	16 h 13
Carr Chasseneuil	139.2	16 h 34	16 h 19
Côte de Bonnillet	141.9	16 h 38	16 h 23
10 ^{ème} passage ligne arrivée	146.0	16 h 44	16 h 29
Carr Chasseneuil	153.9	16 h 56	16 h 40
Côte de Bonnillet	156.6	17 h 00	16 h 43
Arrivée	160.7	17 h 06	16 h 49

63^{ème} GRAND PRIX DE MONTAMISE (86)

REGLEMENT de l'EPREUVE

- ART. 1°** Le Cycle Poitevin organise le dimanche 21 mai 2017, le 63^{ème} Grand Prix de MONTAMISE, épreuve de catégorie « Elite nationale 1.12.1 », placée sous les règlements de la F.F.C. en collaboration avec le CGCC de Montamisé.
- ART. 2** L'épreuve constitue la quatrième manche de la Coupe de France des clubs FFC de DN3.
Elle est réservée aux clubs de DN3.
- ART. 3** **DOTATION: 2130 € de prix**
Classement : 1524/20 Points chauds : 152/3 Grimpeurs : 152/3
Espoir : 50/1 2^{ème} caté : 50/1 Combativité : 50/1 Equipe : 152/3
Les **POINTS CHAUDS** seront disputés sur la ligne d'arrivée
(du 2^{ème} au 9^{ème} passage) sur 3 coureurs, nbr de points : 5, 3 et 1
Les **GRIMPEURS** seront disputés en haut de la côte de Bonnillet
(du 2^{ème} au 9^{ème} passage) sur 3 coureurs, nbr de points : 5, 3 et 1
- ART. 4°** **PARCOURS** : 11 tours de 14.7 kms pour une distance de 160.7 kms.
Départ fictif au podium à 13 h et départ réel à 1 km - Voir plan de parcours
- ART. 5°** Les engagements se feront par internet à l'adresse : **manu.legros86@sfr.fr**
M. LEGROS Emmanuel, 1 bis rue Michelet - 86170 NEUVILLE de POITOU
tél. 06 10 83 20 09 sera chargé de leur gestion.
- ART. 6°** La **permanence** sera assurée le jour de l'épreuve de **9h à 10h45**, pour la remise des dossards et plaques de cadre, à la Salle des Associations. Après l'épreuve, cette permanence se tiendra au même lieu.
- ART. 7°** La **réunion des Directeurs Sportifs**, pour les instructions particulières aura lieu à **11h**.
Ils devront respecter le code de la route.
- ART.8°** La signature de la feuille de départ et la présentation des équipes au complet, dans l'ordre inverse du classement de la Coupe de France, se fera au podium sur la ligne d'arrivée de 12h à 12h45.
- ART.9** Deux dossards et une plaque de cadre seront remis par concurrents contre une **caution de 20 € par équipe**. Ils seront placés réglementairement et ne devront en aucun **cas être coupés ou pliés** pour une bonne visualisation de la PHOTO-FINISH.
- ART.10** **Les dossards et plaque de cadre seront rendus à l'arrivée contre la caution, laquelle ne sera pas reversée en cas de manque ou détérioration.**
- ART.11°** **Chaque Directeur Sportif** devra se munir d'un poste radio auprès du prestataire désigné par l'organisateur, sur le parking de la Maison des Associations.
- ART. 12** Le dépannage sera assuré par deux véhicules neutres à savoir deux voitures du CYCLE POITEVIN, une moto dépannage et par les voitures des directeurs sportifs. Il sera demandé aux huit premières équipes de fournir une paire de roue. Tout dépannage se fera sur le côté droit de la route.

- ART.13°** La **Zone de ravitaillement** est située 4 kms après la ligne d'arrivée, au lieudit Frouzille. Les responsables de ce ravitaillement veilleront **SPECIALEMENT** à laisser leur emplacement **propre**.
- ART. 14°** **DELAIS D'ELIMINATION** : selon réglementation en vigueur, mais il peut-être modifié par décision du JURY des Commissaires.
- ART. 15°** En cas de **contrôle médical**, il s'effectuera à proximité de l'arrivée, son emplacement est signalé. Les numéros de dossards concernés et le lieu seront affichés sur le podium du juge à l'arrivée.
- ART. 16°** Les Gerbes et Trophées seront remis au PODIUM, à charge pour les D.S. de faire venir leur coureurs dans les délais **réglementaires**.
Devront être présents :
- les trois premiers coureurs classés,
 - le vainqueur des classements « Points chauds »
 - le meilleur « Grimpeur »,
 - le coureur désigné le plus combatif par le jury des commissaires
 - le premier « Espoir »
 - le premier « deuxième catégorie ».
 - les coureurs de l'équipe victorieuse.
- ART. 17°** Le Jury des Commissaires est désigné par la F.F.C. A charge pour lui de faire respecter ce règlement complété par les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.
- ART.18°** Le Cycle Poitevin et le Comité d'organisation du Prix de Montamisé ne sont pas tenus pour responsable en cas de VOL ou détériorations de tout genre.

Le Président du Comité de Gestion de la Course Cycliste de MONTAMISE



Jean-Marie BOUTIN

Jean-Marie BOUTIN : 06.88.68.01.72 ; jeanmarieboutin@orange.fr

Grand Prix Cycliste de MONTAMISE

63^{ème} édition

21 mai 2017

Organisation du Comité de Gestion de la Course Cycliste de MONTAMISE

Président du Club Organisateur, Le Cycle Poitevin : Jean-Marie BOUTIN

Président du jury des commissaires : Jacky BOTTON

Commissaires auto : Olivier ROUSSEAU et Stéphane LAVIGNAC

Commissaires moto: Emmanuel LEGROS et Alexandre NOUHAUD

Juge à l'arrivée : Christelle PINEAU

DPS assurée par l'association « ACTION SAUVETAGE »

Podium et liaisons radios : MDS

Véhicule ouvreur: MHV

Speaker: Jean-Louis GAUTHIER

Moto-info :

Responsable des signaleurs : Gérard LEBEAU

DOTATION de l'EPREUVE 2130 €

Classement : grille 1524/20 : 305 € au premier

Grimpeurs : 152/3

Points chauds : 152/3

Equipes: 152/3

Espoir: 50/1

Combativité : 50/1

Seconde catégorie: 50/1

HEBERGEMENT :

1 CREPS de POITIERS à Vouneuil sous Biard, tel : 05.49.36.06.00

2 Hotel B and B : CHASSENEUIL DU POITOU ; tel : 08 92 78 80 81

tarif par nuit chambre et pdj hors taxe de séjour :

Chambre 4 personnes (4 lits individuels) 64 € : 16 € /personne/nuit

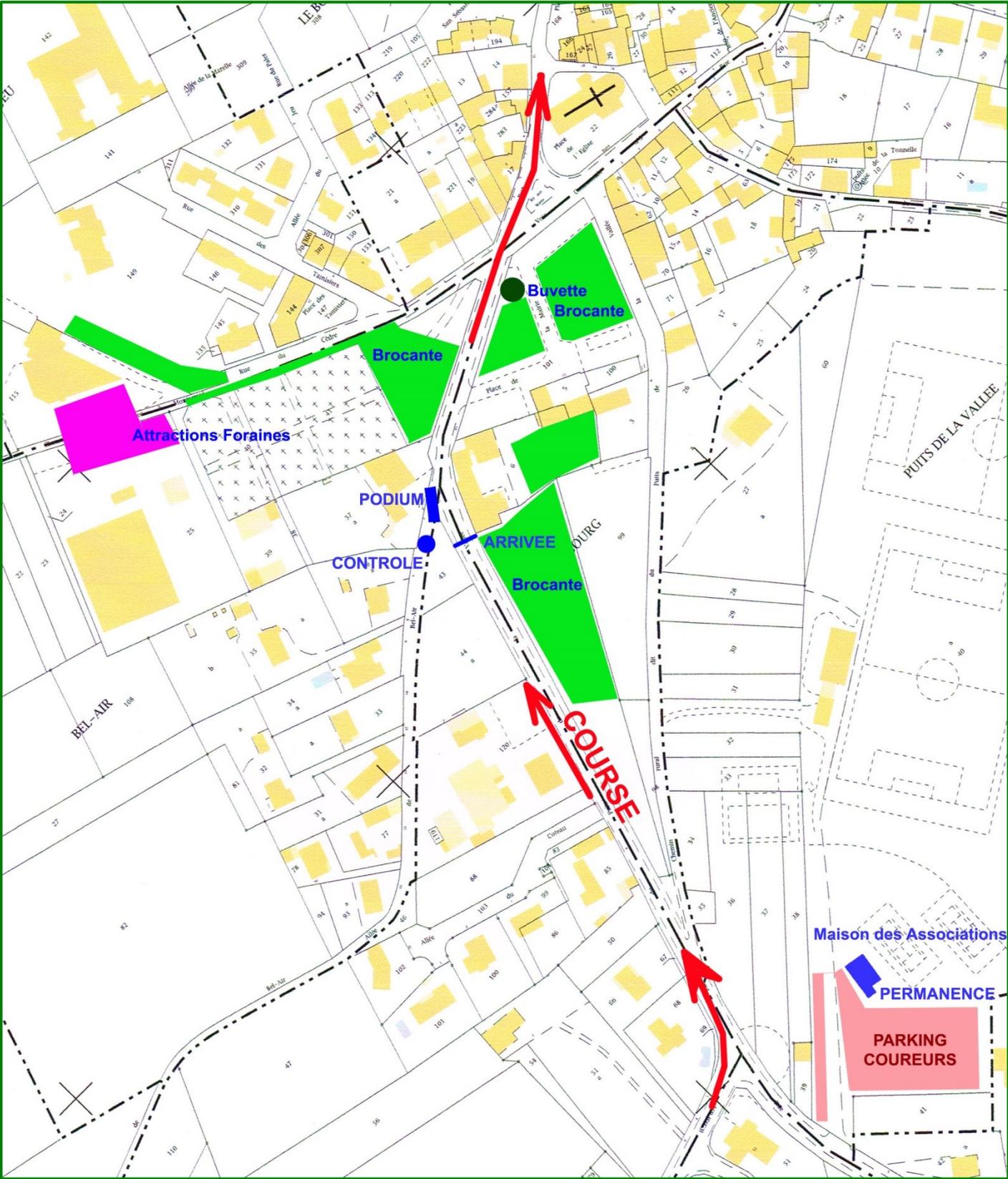
Chambre 3 personnes (3 lits individuels) 58,5 € : 19,50 € /personne/nuit

Chambre 2 personnes (2 lits individuels) 44 € : 22 € /personne /nuit

Chambre 1 personne (1 lit double) 38,5 € : 38,5 € /personne/nuit

La taxe de séjour est de 0,90 € sur le BB Poitiers 3 et de 0,44 € sur le BB Poitiers 1 et 2

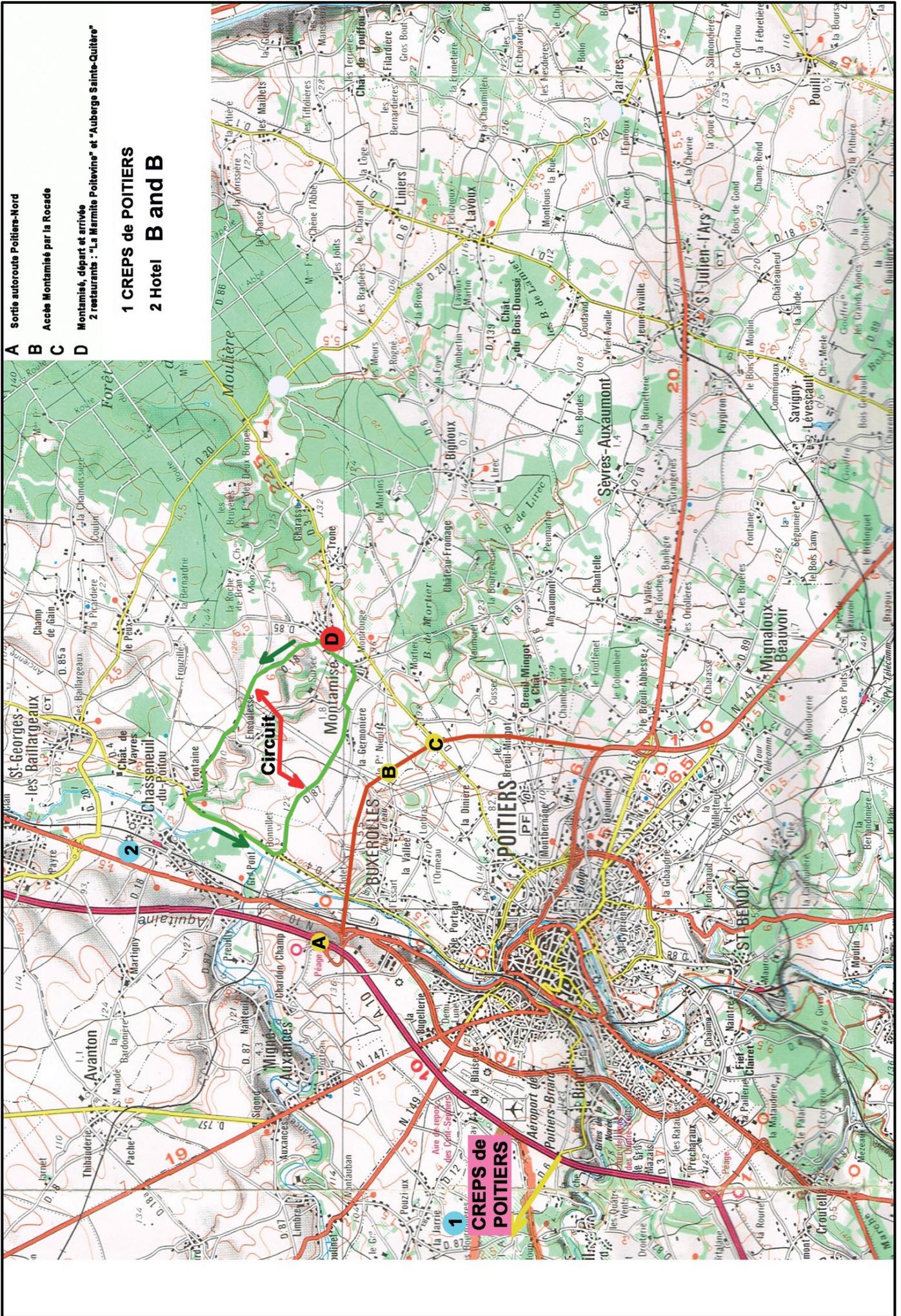
Plan du Centre de Montamisé



- A** Sortie autoroute Poitiers-Nord
- B** Accés Montamisé par la Rocade
- C**
- D**

Montamisé, départ et arrivée
 2 restaurants : "La Marmite Poitevine" et "Auberge Sainte-Quitère"

- 1** CREPS de POITIERS
- 2** Hotel B and B



1 CREPS de POITIERS

2 Hotel B and B

Circuit

D

C

B

A